



UNI-T VOIX POUR LES VALEURS CHRÉTIENNES
UNI-T A VOICE FOR CHRISTIAN VALUES

MÉMOIRE

DE

L'ORGANISME UVVC, UNI-T : VOIX POUR LES VALEURS CHRÉTIENNES

5560 rue Chauveau, Montréal, Québec, H1N 1G9

**QUANT À LA CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE PROGRAMME
D'ÉTUDES ÉTHIQUE ET CULTURE RELIGIEUSE**

Présenté au Ministre Jean-François Roberge

TABLES DES MATIÈRES

I	PRÉFACE	3
II	INTRODUCTION	4
III	THÈME 8 –CULTURE DES SOCIÉTÉS : « S’INSPIRER DE CE QUI A BIEN FONCTIONNÉ »	5
IV	PROPOSITION D’AJOUT AU COURS : BIENSÉANCE ET DÉVELOPPEMENT DU CARACTÈRE	8
V)	THÈME 4 : ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ	10
VI	RÉPONSES À CERTAINES QUESTIONS DU SONDAGE	14
VII	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	16

MÉMOIRE EXPOSANT LA POSITON DE L'ORGANISME UNI-T : VOIX POUR LES VALEURS CHRÉTIENNES

I) PRÉFACE

L'organisme UVVC, Uni-T : *Voix pour les valeurs chrétiennes*, désire faire connaître son opinion quant au nouveau programme du cours d'éthique et culture religieuse.

L'organisme *Unit-T: Voix pour les valeurs chrétiennes* est une jeune organisation en croissance. Née au début de 2017, son message fait de plus en plus écho dans les chaumières du Québec. À l'heure actuelle, le groupe UVVC représente plusieurs milliers de concitoyens qui désirent protéger les valeurs et le patrimoine qui ont façonné le Québec.

Nous croyons aux valeurs protégées par la Charte canadienne des droits et libertés et à la Charte des droits et libertés de la personne du Québec.

Ainsi, nous croyons que la liberté de religion, la liberté de presse, la liberté d'expression, la liberté de rassemblement et la liberté de conscience doit être non seulement protégée mais également respectée. Au sens de la loi, cela veut dire que chacun peut vivre pleinement sa religion qu'elle soit de foi théiste ou qu'elle soit de foi athéiste.

II) INTRODUCTION

Bien que la religion ou la foi, ne soit pas malheureusement présente dans la vie de tous les Québécois ou Québécoises, il en demeure pas moins, qu'elle constitue un élément très important de notre société puisque le Québec, certaines de ses valeurs, son décors (nombreuses croix, le nom de plusieurs ses rues, et ses bâtiments, etc.), demeurent toujours présentes dû à son héritage religieux et culturel, et un point d'encrage, où les jeunes, vont trouver espoir, valeurs et courage pour bâtir la société de demain;

De plus, dans une société démocratique et multiculturelle comme la nôtre, la religion est un élément d'analyse important dans la compréhension des autres, de nos valeurs et de nos connaissances ainsi qu'afin de devenir des adultes ouverts, respectueux et meilleurs.

C'est pourquoi, nous sommes heureux que le Gouvernement du Québec ait conservé le volet religieux dans son nouveau projet de cours.

Nous sommes également reconnaissants que le Gouvernement du Québec consulte la population pour un sujet aussi important que l'éducation de nos enfants. Par contre, nous souhaitons que les professionnels et experts en éducation soient aussi consultés et impliqués dans le processus du remaniement de ce cours.

Enfin, nous invitons le Gouvernement à prendre le temps nécessaire afin d'élaborer un nouveau programme réfléchi, répondant aux besoins des enfants et adolescents et qui favorise leur développement pour faire d'eux de meilleurs citoyens, d'élaborer du matériel didactique détaillé et uniforme pour tous les enseignants du Québec, et à former les enseignements adéquatement, et ce même si cela implique de reporter la date prévue de sa mise en vigueur. La motivation du Gouvernement à élaborer ce cours ne devrait pas trouver fondement sur des motifs politiques ou électoraux, mais bien éducatifs et le mieux-être des adultes de demain.

Dans ce mémoire, nous aborderons la réforme du Cours ECR sous différents aspects :

- 1) Thème 8 – Culture des sociétés : « S'inspirer de ce qui a fonctionné »;
- 2) Proposition d'ajout au cours : Bienséance et développement du caractère;
- 3) Thème 4 : Éducation à la Sexualité : Commentaires et suggestions;
- 4) Réponses à certaines questions du sondage en ligne;

1) THÈME 8- CULTURE DES SOCIÉTÉS : « S'INSPIRER DE CE QUI A FONCTIONNÉ »

Dans un premier temps, il est très important que nous conservions un volet religieux dans l'éducation de nos enfants, et ce pour plusieurs raisons mais entre autre car la religion permet souvent :

- mieux comprendre l'origine et l'héritage d'un pays et les transmettre aux générations futures;
- une influence sur les valeurs d'un pays ou province;
- un élément important de l'analyse du vivre-ensemble et la compréhension des valeurs;
- comprendre la géopolitique d'un pays (relations des pays entre eux);
- un point d'encrage, où les jeunes vont trouver espoir, valeurs et courage pour bâtir la société de demain;

Effectivement, il faut continuer d'enseigner à nos jeunes la foi, surtout dans cette société où l'on retrouve de plus en plus d'enfants ayant des troubles d'anxiété, de dépression, de dépendance et de suicide.

Une étude réalisée par un département de psychologie universitaire de la France ¹ démontre bien les bienfaits de la religion sur les effets de la dépression et de la santé en général.

*" Véritable problème de santé publique, la dépression et les symptômes dépressifs intéressent, tout particulièrement, les professionnels de la santé. En la matière, la majorité des études montre **que l'engagement religieux, d'une façon générale, est inversement proportionnel aux symptômes dépressifs.** C'est le cas chez les personnes âgées (Braam et coll., 2001 ; Koenig et coll., 1997), **mais aussi chez les adolescents, dans une période sensible où peuvent apparaître des troubles liés à la dépression** (Pérez, Little, Henrich, 2009 ; Miller et Gur, 2002). De plus, chez les patients cliniquement dépressifs, **la religion semble, également, associée à la rapidité à laquelle les individus atténuent les épisodes dépressifs**"*

"s. "Parmi les plus surprenants, on constate que les personnes, qui ont des croyances religieuses, présentent un temps de vie plus élevé "

¹ <https://www.cairn.info/revue-bulletin-de-psychologie-2011-2-page-149.htm#>

"Les personnes religieuses âgées ont une meilleure fonction endocrinienne (une pression artérielle satisfaisante), moins de maladies cardiaques, moins d'attaques cérébrale. L'une des explications possibles, sur les liens entre santé et religiosité, tiendrait au fait que les personnes religieuses ont moins de comportements à risques pour leur santé. En effet, quel que soit le groupe religieux auquel on appartient, il prônera l'image d'un corps sain, incitant à avoir de « bons » comportements de santé "

Dans un deuxième temps, faisons un pas en arrière et analysons ce qui s'est fait dans le passé, avant de tout jeter à rebord et de recommencer. Souvent de bonnes choses avaient été faites, il faut seulement les améliorer.

Le cours d'Enseignement moral et religieux protestant (EMRP) ² enseigné dans les années 80, 90 et au début des années 2000 présentait aux élèves de la première année du primaire à la cinquième secondaire un programme en trois volets : le patrimoine chrétien, la diversité religieuse et les relations interpersonnelles.

Des milliers de parents issus de l'immigration ont choisi ce programme pour plusieurs raisons : il n'était pas confessionnel, il démontrait du respect pour la différence et permettait à leur enfant de mieux comprendre l'origine de la culture québécoise.

Dans le premier volet, on enseignait aux enfants les principales histoires de l'Ancien et du Nouveau Testament. Ils pouvaient connaître les héros de la Bible et les paraboles de Jésus. On y enseignait aussi les expressions québécoises qui origine des textes bibliques telles que : « chaque jour suffit sa peine, pleurer comme une Madeleine, séparer le blé de l'ivraie, marcher sur les eaux, quel est ce tohu-bohu, c'est une vraie Tour de Babel, ne pas changer d'un iota, ah c'est un vrai Juda, rendre à César ce qui est à César, on reconnaît l'arbre à ses fruits, jeter la première pierre, etc.

Le deuxième volet enseignait les règles de vie des cinq grands courants religieux : le christianisme, incluant le catholicisme, le protestantisme et les orthodoxes ainsi que le judaïsme, le bouddhisme, l'hindouisme et l'islam.

En troisième lieu, on enseignait les relations interpersonnelles au travers des dilemmes moraux et des situations de la vie estudiantine.

² https://www.bibl.ulaval.ca/ress/manscol/programmes/religion_protestante.html

Proposition de UVVC

Ce qu'UVVC propose essentiellement au ministre de l'éducation c'est de bâtir un programme qui véhicule tout au long du primaire et jusqu'à la quatrième secondaire :

- Le patrimoine religieux et culturel québécois;
- La bienséance;
- Le développement du caractère;

À la cinquième secondaire, il serait question de la diversité sexuelle et de la diversité religieuse où les valeurs de respect et de dialogue seraient mises de l'avant.

Mettre en valeur notre patrimoine

Le nouveau programme pourrait mettre, encore plus, d'accent sur notre patrimoine en y expliquant aussi les racines chrétiennes qui ont façonné le Québec : la venue des Huguenots, la présence des croix de chemin, l'origine de Noël, de Pâques et de l'Action de grâce, pourquoi les villages portent des noms de saints. En expliquant l'origine des chants de Noël tels que : Sainte-Nuit, Minuit chrétien, Ça berger, etc.

Il serait pertinent d'expliquer l'origine de la cabane à sucre, du débat sur l'origine de la poutine, des symboles du Québec comme le harfang des neiges, de l'identification au hockey et chants folkloriques. Ce segment du programme permettrait aux enfants d'apprendre des chants et des danses associés au folklore québécois permettant aux jeunes de mieux comprendre notre culture.

Diversité religieuse (secondaire 4 ou 5)

À notre avis, la diversité religieuse devrait être enseignée à la fin du 2e cycle du secondaire. Les élèves apprendraient les grands dogmes, l'alimentation, l'habillement et les principaux personnages des grands courants religieux : l'hindouisme, le judaïsme, l'islam, le bouddhiste, les religions amérindiennes et l'athéisme. L'athéisme devrait être présenté comme un autre courant religieux, ni plus, ni moins.

2) PROPOSITION D'AJOUT: BIENSÉANCE ET DÉVELOPPEMENT DU CARACTÈRE

Bienséance

La bienséance et le développement du caractère devraient être enseignés de la première année du primaire à la cinquième année du secondaire.

La bienséance perd de son attrait parce qu'elle n'est plus enseignée à l'école au travers un curriculum, comme ce fut le cas avant la révolution tranquille. Cela fait en sorte que l'on constate que des élèves s'interrompent sans s'excuser, se parlent parfois de façon non appropriée, ne ferment pas la porte de leur casier, ne rangent pas leur chaise. Au bout de la ligne, ils perdent de vue une valeur fondamentale : l'altruisme.

Nous sommes d'avis à ce que l'école renforce les règles de civisme au travers un segment du curriculum de formation culturelle et patrimoniale. Selon l'Université de Sherbrooke³, il y a cinq grandes catégories de comportements ou habiletés référant au civisme :

- la politesse,
- le respect d'autrui,
- la courtoisie,
- le savoir-vivre,
- la collaboration.
- la mise en place de limites.

C'est dans ce dernier point : la mise en place de limites que nous intégrerons les notions qui entourent le harcèlement sexuel, la sollicitation de gestes à caractère sexuels non désirés et la loi de l'Omerta. Ces notions seront élaborées davantage dans la section : éducation à la sexualité.

L'école pourrait apprendre aux élèves des règles de base qui renforceraient la courtoisie et le savoir-être, telles que :

- Saluer les adultes dans le corridor;
- Utiliser les formules de politesse de base telles que : pardon, s'il te plaît, merci, désolé, etc.;
- Choisir le temps, le lieu et le ton approprié lorsque vient le temps de s'adresser à un adulte;
- Remplir ses obligations et respecter ses engagements envers les autres;
- Éviter le commérage et la propagation de rumeurs;

³ <https://www.usherbrooke.ca/respect/conflict/bonnes-pratiques/civisme-et-respect/>

- Débattre des idées sans tenter de dénigrer les personnes qui les expriment;
- Verbaliser des formules de courtoisie, telles que « félicitations! », « je suis vraiment désolé »;
- Quelles sont les règles d'usage à la table : où est situé mon assiette à pain, mon verre, les règles de bases lorsqu'on n'est pas chez soi;

Renforcer le caractère des enfants

Un groupe d'éducateur⁴ ont fait de la formation du caractère, une carte maîtresse pour le développement de l'enfant. Selon eux, le caractère est une motivation intérieure qui pousse l'enfant à faire ce qui est bien se bâtissant par les décisions prises à chaque instant.

Valoriser le caractère avant l'action.

Il serait pertinent de s'inspirer de l'approche « Caractère d'abord »⁵ et de l'inculquer aux élèves. Cette approche vise à renforcer l'être, l'identité positive d'un enfant. Par exemple, lorsqu'un élève partage sa collation à un autre élève, celui qui reçoit la pomme serait enseigné à répondre : « Merci pour ta générosité, j'apprécie beaucoup que tu m'aies donné une pomme. » En enseignant les élèves à discerner le caractère positif de son prochain, il édifie son identité et la relie à des traits de caractères inspirants.

Utiliser les animaux pour valoriser le caractère des élèves⁶. Par exemple, la tortue est un exemple de tolérance, l'ours de tempérance, le papillon de patience et le zèbre de compassion.

Punir l'action et ne pas dénigrer la personnalité

Lorsque vient le temps de punir un enfant pour un geste répréhensible, le dénigrer, le rabaisser ou l'humilier ne sont pas des options valables. Ce sont des réactions à proscrire.

Pour éviter qu'un enfant fasse de sa faute un trait d'identité, les enseignants devraient développer l'habitude d'identifier l'action à corriger et ne pas l'associer à sa personnalité ou son caractère. Par exemple, si un enfant frappe son

⁴ <https://caracteredabord.com/le-caractere/>

⁵ idem

⁶ idem

compagnon de classe, l'enseignant ne devrait pas dire : « Tu es méchant! » Il devrait plutôt dire : « Ce que tu as fait est méchant.

3) THÈME 4 : ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ

Nous aborderons ce thème sous 3 volets :

- **L'enseignement de l'éducation à la sexualité est le rôle des parents et non de l'État;**
- **Par contre, l'État doit protéger les enfants, donc faire de la prévention;**
- **L'éducation à la sexualité ne doit pas être la promotion des identités sexuelles;**

Le rôle des parents

Si nous voulons que nos enfants développent une saine perception de la sexualité, elle doit être communiquée directement par les parents. Certains s'opposent à cette manière de faire sous prétexte que les enfants ne seraient pas à l'aise de parler de sexualité avec leurs parents.

Or, cette opinion n'est qu'un mythe. En 2015, le Ministère de la santé et des services sociaux, dans un document de prévention en matière de sexualité, affirme le contraire. À la page cinq de ce document, on lit : « *Les adolescents sont donc favorables à l'implication de leurs parents dans ce domaine.* »⁷

Le site Éducatout, destiné aux parents d'âge scolaire affirme que : « *Sans contredit, l'acteur principal en matière d'éducation à la sexualité devrait être le parent.* »⁸

Ce que les parents qui s'opposent à l'éducation sexuelle recherchent, ce sont des directives claires. Hélène Bourdages, présidente de l'Association montréalaise des directions d'établissement scolaire : « *Ça dit quelque chose de leur inconfort...* »⁹.

⁷ https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/mosaik/15-314-11W_Rencontres_parents_AC.pdf

⁸ <https://www.educatout.com/edu-conseils/sexualite-pnl/parler-de-sexualite-avec-ses-enfants-une-question-d-equilibre.htm>

⁹ <https://www.journaldemontreal.com/2018/04/25/parents-contre-leducation-sexuelle-les-ecoles-veulent-des-directives-claires>

Un document adressé aux parents pour parler de sexualité avec leur enfant qui a reçu l'appui de la Fédération des comités de parents mais qui a été préparé par le: MSSS mentionne ceci ¹⁰:

« C'est au sein de la famille que l'enfant prend conscience de l'expression des rôles sexuels féminins et masculins et des valeurs familiales reliées à la sexualité (respect, amour, égalité, protection, etc.) ... »

De son côté, le Directeur de la santé public de Montréal dans un document du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du centre-sud de l'Île de Montréal¹¹ mentionne ceci :

« Les jeunes se tournent d'abord vers leurs parents et tuteurs comme principale source de renseignements sur la sexualité. »

De son côté, l'hôpital pour enfants de Toronto (Canada)¹² informe les parents sur leur site qu'ils devraient être la première source d'information pour un enfant au sujet de la sexualité.

Par contre, pour diverses raisons, un bon nombre de parents ne sont pas bien équipés pour parler de sexualité avec leurs enfants. Ce n'est pas une raison pour que l'État usurpe le rôle des parents dans ce domaine. Le rôle de l'État devrait plutôt être d'aiguiller les parents vers de bonnes pistes pour enseigner la sexualité à leurs enfants avec amour et douceur. Il aiderait ainsi les parents à aborder ce sujet épineux, et ceux-ci seraient alors en mesure de surmonter les obstacles qui les distancent de leurs enfants.

Rôle de l'État

À cet effet, l'État devrait engager des spécialistes dans le domaine de la sexualité qui enseigneraient aux parents (par des conférences dispensées dans les écoles, CLSC ou en ligne, par le biais de vidéoconférences de groupe ou sous forme de clavardage,) comment développer un lien de confiance, comment réagir à un blocage de la part de leur enfant, comment déceler des malaises et surtout comment le préparer sans éveiller un appétit prématuré pour la sexualité.

Puisque l'acteur principal en matière d'éducation à la sexualité est le parent, l'État a intérêt à l'équiper. À défaut de quoi, l'enfant sera nourri d'une perception probablement différente de la sienne. Si, au contraire, l'éducation sexuelle

¹⁰ <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2014/14-307-01W.pdf>

¹¹ http://www.dsp.santemontreal.qc.ca/dossiers_thematiques/jeunes/thematiques/sexoclic/pourquoi/portrait_sexualite_des_jeunes.html

¹² <https://www.aboutkidshealth.ca/FR/Article?contentid=718&language=French>

provient des parents eux-mêmes, et ce, dès le plus jeune âge de l'enfant, sa perception de la sexualité sera empreinte de respect, d'amour et de tendresse.

Repositionner l'éducation sexuelle

Au lieu de débattre au sujet de à quel âge un enfant devrait avoir des relations consentantes légalement autorisées, il serait plus efficace de former les parents et de les rendre aptes à inculquer une vision saine de la sexualité à leurs enfants. Sinon, ceux-ci risquent de se tourner vers des sources alternatives qui leur enseigneront que la sexualité se limite à être une commodité, un stimulus, une passion ultime ou une faiblesse morale.

Or, la sexualité est beaucoup plus qu'une commodité ou un besoin à assouvir coûte que coûte, elle est un cadeau que l'on partage avec son alter ego, en quelque sorte, parce que l'engagement, la confiance, le respect et l'amour mutuels amènent l'un et l'autre à se livrer volontairement. En préparant l'enfant à son rythme, selon sa curiosité face à la sexualité, on l'équipe pour qu'il sache distinguer à l'âge adulte une sexualité saine et enrichissante d'une sexualité malsaine. Si l'État pouvait comprendre ce principe au lieu de céder à la pression populaire, peut-être développerions-nous un plus grand respect de l'intimité de l'autre.

Le cours de sexualité actuel manque de références fondamentales

Jean-Léon Laffitte, Président de l'Association des parents catholiques du Québec¹³ soulève des préoccupations fondamentales quant au contenu actuel du cours d'éducation à la sexualité en vigueur dans les écoles depuis l'automne 2018:

« On ne trouve aucune référence à la fidélité et à la responsabilité nécessaire pour former un couple et fonder une famille. Or, l'un des rêves les plus importants des enfants partout à travers le monde, c'est d'avoir une famille. On ne trouvera aucun outil préparant à l'établissement d'une famille durable dans ce cours. Parce que la capacité pour un amour mature, responsable, permettant de respecter la personne de l'autre, de s'engager dans un amour véritable et fidèle, demande une préparation du cœur et de l'intelligence totalement absente de ce cours incitant à de multiples expériences sexuelles. On ne voit rien dans le cours actuel qui permet d'affirmer que l'on apportera ici une éducation à l'amour et à la sexualité.

Certains avanceront que nos jeunes vivent déjà une carrière sexuelle, ce qui est plutôt faux, la majeure partie des jeunes n'ayant pas eu de relations sexuelles avant le cégep. »

13

Effectivement, selon l'ISQ¹⁴ : À 14 ans, 69% des jeunes n'ont pas eu de relations sexuelles.

Craintes des jeunes

La culture des pairs qu'on retrouve dans les écoles favorise la recherche d'informations sur la toile. Les fanfaronnades des pairs empêchent les jeunes de discuter librement des sujets aussi délicats que la sexualité. Éducatout : parler de sexualité avec nos enfants est une question d'équilibre.

Par conséquent, et à notre avis, l'État aurait davantage intérêt à mettre une partie de ses ressources à la disposition des parents pour que ceux-ci puissent parfaire leur approche en matière d'éducation sexuelle auprès de leurs enfants. Les parents sont les premiers éducateurs et de ce fait, les mieux placés pour parler de ce sujet délicat avec leur enfant.

L'État doit protéger les enfants

Pour que nos jeunes apprennent à éviter les pièges d'un agresseur sexuel, ils doivent être nourris d'une saine vision de la sexualité.

Il serait à propos également de leur apprendre à dissocier les gestes appropriés des gestes inappropriés des autres personnes à leur égard et à exprimer avec hardiesse leur malaise auprès des adultes qui voudraient profiter de leur naïveté.

Ce qui est complexe, c'est que le portrait type du prédateur sexuel n'existe pas. Quoique la prévention des agressions ne soit pas simple, elle n'est pas impossible.

Par contre, ce qui est clair, c'est que les comportements des agresseurs trahissent leur perception ou leur vision tordue de la sexualité. S'ils s'imposent sans le consentement volontaire de leur cible, c'est que leur seule préoccupation est d'assouvir un besoin égoïste, dans l'irrespect total de l'autre, qui devient son objet d'assouvissement.

La perception de la sexualité

Certains croient que la sexualité est perçue de cinq façons différentes. Certains la voient comme une commodité, d'autres comme un stimulus ou une passion ultime, et pour d'autres encore, elle est le fruit d'une faiblesse morale, alors qu'elle devrait être, selon ces auteurs, l'apogée d'une relation fondée sur l'engagement, l'amour et le respect mutuel.

¹⁴ <http://www.stat.gouv.qc.ca/jeunesse/dossiers/sexualite/sexualite.htm>

Si l'école inculque à nos enfants que la sexualité est une commodité, un stimulus, une passion ultime ou une faiblesse, il est clair que nous sommes en train de former une génération de futurs adultes qui auront une perception tordue de la sexualité. C'est pourquoi nous sommes d'avis que l'État ne forme pas des éducateurs sexuels pour intervenir auprès de nos écoliers, mais plutôt pour préparer les parents à aborder un sujet aussi délicat que la sexualité avec leurs enfants.

L'éducation à la sexualité ne doit pas être la promotion des identités sexuelles

Qui plus est, ce thème ne devrait pas être exploité en vue de la promotion des identités sexuelles au primaire et surtout pas pour remettre en question cet aspect de l'identité des jeunes en quête de sens. Ce n'est pas à l'école que revient cette responsabilité et ce rôle d'accompagner un enfant dans sa recherche de cette part de son identité, mais bel et bien aux parents. L'école doit être l'extension du foyer et non le contraire.

Par conséquent, il faudra que le Ministre de l'Éducation, donne des directives claires aux enseignants à l'effet qu'en aucun cas, ils devront faire valoir leur opinion personnelle quant à la question d'identité et de genre, ni de leur orientation sexuelle ni de promouvoir ou inciter les élèves dans une direction ou une autre. De plus, au primaire, les enfants ne devraient, en aucun cas, entendre parler de transgenre, de possibilité de changer de sexe ou d'orientation sexuelle, étant clairement trop jeune pour ces sujets.

4) RÉPONSES À CERTAINES QUESTIONS DU SONDAGE

Primaire ou secondaire :

THÈME 1 – PARTICIPATION CITOYENNE ET DÉMOCRATIE

Ce thème touche davantage les élèves du secondaire.

THÈME 2 – ÉDUCATION JURIDIQUE

Celui-ci, aussi, vise plus les élèves du secondaire que ceux du primaire.

THÈME 3 – ÉCOCITOYENNETÉ

Ce thème peut être abordé tant au primaire qu'au secondaire.

THÈME 4 – ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ

Ce thème devrait être abordé qu'au secondaire, à l'exception de la prévention qui devrait être enseignée également au primaire.

THÈME 5 – DÉVELOPPEMENT DE SOI ET DES RELATIONS INTERPERSONNELLES

Ce thème s'adresse aux élèves à la fois du primaire et du secondaire.

THÈME 6 – ÉTHIQUE

Celui-ci concerne davantage les élèves du troisième cycle du primaire et tous les élèves du secondaire.

THÈME 7 – CITOYENNETÉ NUMÉRIQUE

Quant à celui-ci, il touche davantage les élèves du deuxième et du troisième cycle du primaire, et tous les élèves du secondaire.

THÈME 8 – CULTURE DES SOCIÉTÉS

Ce sujet s'adresse davantage aux élèves du dernier cycle du secondaire.

Choix de trois thèmes

Si, toutefois, le ministère de l'Éducation devait choisir trois des huit thèmes proposés au curriculum des élèves du primaire, UVVC opterait pour ceux-ci :

Thème 3 – Écocitoyenneté

Thème 5 – Connaissance de soi et relations interpersonnelles

Thème 7 – Citoyenneté numérique

Si le ministère de l'Éducation devait également opter pour trois seulement des huit thèmes proposés au curriculum des élèves du secondaire, UVVC suggérerait ceux-ci :

Thème 1 – Participation citoyenne et démocratie

Thème 7 – Citoyenneté numérique

Thème 8 – Culture des sociétés

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Pour conclure, nous réitérons qu'il demeure fondamental que le programme d'éducation conserve un volet religieux dans l'éducation de nos enfants et ce, pour entre autre comprendre nos origines et culture, les transmettre aux générations futures, mais aussi référer nos jeunes à la foi, un point d'encrage, où les jeunes vont trouver espoir, valeurs et courage pour bâtir la société de demain.

Nous sommes d'avis, appuyés sur plusieurs études et références, que l'enseignement de l'éducation à la sexualité est un rôle revenant aux parents. Ceux-ci étant les premiers éducateurs et de ce fait, demeurent les mieux placés pour parler de ce sujet délicat avec leur enfant. Par contre, l'État aurait davantage intérêt à mettre à la disposition des parents les ressources pour que ceux-ci puissent parfaire leur approche en matière d'éducation sexuelle auprès de leurs enfants. De plus, il va de soi que l'État via l'école, devrait protéger les enfants et leur apprendre à dissocier les gestes appropriés des gestes inappropriés des autres personnes à leur égard et à exprimer avec hardiesse leur malaise auprès des adultes qui voudraient profiter de leur naïveté.

De plus, il est très important que le thème de l'éducation à la sexualité ne soit pas un véhicule en vue de la promotion des identités sexuelles et orientations sexuelles au primaire et surtout pas pour remettre en question cet aspect de l'identité des jeunes en quête de sens. Par conséquent, nous requérons du Ministre de l'Éducation des directives claires aux enseignants à cet effet.

Pour terminer, nous invitons le Gouvernement à prendre le temps nécessaire afin d'élaborer un nouveau programme réfléchi, répondant aux besoins des enfants et adolescents et qui favorise leur développement pour faire d'eux de meilleurs citoyens. Et également, à élaborer du matériel didactique détaillé et uniforme pour tous les enseignants du Québec, et à former les enseignements adéquatement, et ce même si cela implique de reporter la date prévue de sa mise en vigueur.

La motivation du Gouvernement à élaborer ce cours ne devrait pas trouver fondement sur des motifs politiques ou électoraux, mais bien éducatifs et le mieux-être des adultes de demain.

Vous remerciant de l'attention accordée à la lecture et prise en considération des opinions et demandes émises dans ce mémoire.

Le tout respectueusement soumis au Québec, en ce 21 février 2020,

L'organisme *UNI- T : VOIX POUR LES VALEURS CHRÉTIENNES* (UVVC)



ÉRIC LANTHIER, MEMBRE DU CA



Me

NATHALIE MICHAUD,
Directrice du département juridique